



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010004

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 10038
N/REF : 5/01/2025 0H29 C:000017 I:00121
V/REF : Contrat N°010038 du 01/01/2017

SDC "LA LOUISIANE"
C/O CABINET VIVIER DORANCE
95 RUE PIERRE FLOURENS
BAT B
34090 MONTPELLIER

V/REF.IMM. 0357
IMMEUBLE : LA LOUISIANE
IMPASSE BATON ROUGE
34070 MONTPELLIER

Montpellier, le 03 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : BATIMENT D1 - RESEAUX HORIZONTAUX D'EVACUATION DES EAUX USEES
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. T. DORANCE

CURAGE HYDRAULIQUE DU RESEAU HORIZONTAL D'EVACUATION DES EAUX USEES A
PARTIR DU REGARD EXTERIEUR (OU DEPUIS LE LOGEMENT DE MME COPOVI SI SON
ANTENNE NE PEUT ETRE PRISE DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR)

COMPTE RENDU D'INTERVENTION

1 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/12/2024

Prix de base du contrat : 350,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 07/2016 Valeur : 117,7
Mois de l'indice de révision : 09/2024 Valeur : 141,4



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010004

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage hydraulique réseau EU	1/AN	409,85	409,85
TOTAL H.T.				409,85
T.V.A. a 10,00%				40,98
TOTAL T.T.C.En EURO				450,83

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN